



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



# 147<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Washington, D.C., ÉUA, 1<sup>er</sup> octobre 2010*

---

CE147.R1 (Fr.)  
ORIGINAL : ANGLAIS

## ***RÉSOLUTION***

### ***CE147.R1***

#### **NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'AUDIT DE L'OPS**

##### ***LA 147<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,***

Considérant que le 49<sup>e</sup> Conseil directeur, par le biais de la résolution CD49.R2 (2009), a créé le Comité d'audit de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) pour exercer une fonction consultative experte et indépendante auprès du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) et des États Membres de l'OPS ;

Guidée par les termes de référence du Comité d'audit qui établissent le processus à suivre pour l'évaluation et la nomination par le Comité exécutif des membres du Comité d'audit de l'OPS ;

Notant que les termes de référence du Comité stipulent que les membres n'exerceront pas plus de deux mandats complets de trois ans chacun ;

Considérant qu'une vacance de poste s'est produite dans le Comité d'audit,

#### ***DÉCIDE :***

1. De remercier la Directrice du BSP et le Sous-comité de programme, budget et administration (SPBA) pour leur travail rigoureux dans l'identification et la nomination de candidates hautement qualifiés au Comité d'audit de l'OPS.
2. De nommer Mme Amalia Lo Faso comme membre du Comité d'audit de l'OPS pour un mandat initial de trois ans.

*(Plénière unique, le 1<sup>er</sup> octobre 2010)*